

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION DU CAMPING LE BASCAT ***

Taxe de séjour (taxe reversée à la ville de Dax) :

La taxe de séjour (calculée par personne et par nuit) présente sur notre brochure et sur notre site internet est susceptible d'être modifiée après la date d'éditions présentes « conditions générales de réservation ».

Depuis l'année 2015 il n'existe plus d'exonération de taxe (sur décision gouvernementale).

L'emplacement grand confort accueille une caravane, un camping-car ou tente + 1 voiture + Point d'eau, évacuation + branchement électrique 6+, branchement individuel antenne TV (veuillez-vous munir d'un câble de 15m environ et d'une fiche mâle 9.52 afin de vous brancher à l'antenne collective).

La TNT doit être intégrée à la télévision HD.

Services : locations réfrigérateurs et transats selon disponibilités.

Les mobil-homes sont équipés : oreillers, couvertures, couettes, salle de bain avec wc séparé. Coin repas avec cuisine équipée : vaisselle, batterie de cuisine, micro-ondes, cafetière électrique.

Terrasse couverte avec salon de jardin

Les draps et linge de maison ne sont pas fournis (possibilité de location).

RÉSERVATION

La réservation deviendra effective à compter de la réception :

- Du contrat signé et dûment complété par le client
- Du versement des arrhes (207€ dont 7€ frais de réservation pour location et 107€ dont 7€ frais réservation pour emplacement)

La direction accepte les paiements par chèque bancaire, virement bancaire, CB, espèces ou encore chèques-vacances.

La réservation deviendra définitive dès lors que le client recevra la confirmation écrite de la direction.

Le gérant du camping attribue en dernier lieu le numéro de l'emplacement en tenant compte autant que possible des souhaits du contractant sans pour autant les garantir.

Toute modification dans le contrat devra nous être adressée par écrit.

Veuillez nous prévenir de tout retard sur la date prévue. Passé 24h sans avis, le camping disposera de la location ou de l'emplacement et vous serez redevable de la totalité des sommes dues.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

La location devra être libérée avant 11h le jour du départ et l'emplacement avant 13h.

Les emplacements et locations ne seront disponibles qu'à partir de 16h.

Le fait de séjourner sur le camping implique l'acceptation du règlement intérieur et l'engagement de s'y conformer.

RÈGLEMENT SOLDE LOCATION

Le règlement du solde de votre séjour se fera à votre arrivée, il sera calculé en fonction des dates réservées.

Le nettoyage de la location étant à votre charge, il vous sera demandé un chèque de caution de 45€ restitué au moment de l'état des lieux le jour de votre départ.

Si le départ se fait en dehors des heures d'ouverture du bureau, le chèque sera renvoyé par la poste .

CONDITION D'ANNULATION

Il est rappelé au client, conformément à l'article L221-28, 12e du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L221- 18 du code de la consommation.

Une assurance « annulation de séjour » est proposée au client. Les conditions générales et le document d'information sont joints à cette fiche.

En cas d'annulation et de non-inscription à une assurance, la direction considère les arrhes :

- comme acquises si l'annulation est faite dans un délai inférieur à 90 jours.
- remboursable si le délai est supérieur à 90 jours avec néanmoins une retenue de 30 € de frais d'annulation.

Toute annulation doit être confirmée par écrit pour être prise en compte :

- par mail : infolebascat@orange.fr
- par courrier postal : SAS CAMPING LE BASCAT rue de JOUANDIN 40100 DAX

Si vous avez souscrit une assurance, seule cette dernière sera en mesure de traiter votre dossier d'annulation.

Si le CAMPING LE BASCAT se trouve contraint d'annuler la prestation réglée par le client, CAMPING LE BASCAT informera le client et lui proposera ces mêmes prestations à d'autres dates, soumises à l'acceptation du client qui, s'il refuse pourra alors demander le remboursement de la somme versée pour le règlement de cette prestation (sans supporter de pénalités ou de frais).

Si cette annulation est imposée par des circonstances de force majeure, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité : on entend par force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche CAMPING LE BASCAT d'exécuter tout ou partie des prestations réglées par le client et notamment :

grève, insurrection et émeute, conditions climatiques, géographiques, sanitaires susceptibles de mettre en péril la vie du client.

OUVERTURE RÉCEPTION

Le bureau est ouvert :

- Du lundi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
- Le dimanche de 8h30 à 12h30 (fermé le dimanche après-midi)

En cas de nécessité le gardien assure une présence.

ÉQUIPEMENTS COMMUNS ACCESSIBLE GRATUITEMENT

- Prêt de livres et de jeux de société
- Service courrier (réception et expédition)
- Barbecues au charbon de bois